

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN, STAINS ET VILLETANEUSE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

LE MAGAZINE DE

PlaineCommune

Plaine Commune entre deux eaux

► **LIRE PAGE 13**

ELLE EST UNE GRANDE RICHESSE POUR NOUS TOUS ET EST DEVENUE
UNE RESSOURCE FRAGILE. L'EAU EST COMMUNE À TOUS ET NOUS NOUS
DEVONS DE LA PROTÉGER. TOUS LES JOURS, PAR DES ACTIONS MULTIPLES,
PLAINE COMMUNE ŒUVRE EN CE SENS.

113

JANV.
FÉV.
2018





mise en bouche

Le droit de décider

À la fin de l'année 2017, différents sujets d'importance nous ont occupés qui, tous, ont un dénominateur commun : conserver le droit de décider de notre avenir commun. Concernant la question de la gestion et de la distribution de l'eau potable, Plaine Commune a obtenu de travailler avec les partenaires concernés durant deux ans sur les conditions d'une ré-adhésion ou non au SEDIF. Après un débat de qualité auquel les collectifs d'habitants ont pris part, le conseil territorial du 19 décembre a voté, à 61 voix sur 66, la signature d'une convention entre Plaine Commune et le SEDIF qui permet la mise en œuvre de ce travail, tout en respectant le choix de trois villes qui souhaitaient ré-adhérer dès maintenant. Côté Grand Paris, alors que le gouvernement tarde à s'exprimer sur le sort réservé à la métropole francilienne, nous avons réussi à rendre incontournable le rôle des territoires comme le nôtre dans la construction métropolitaine et à faire entendre que les projets réalisés par la MGP dans nos villes seraient établis « en concertation et en cohérence avec les objectifs des communes et des territoires concernés ». Concernant ces grands projets d'aménagement, qu'ils soient liés aux Jeux ou pas, nous restons attentifs à ce que la maîtrise de ceux-ci ne nous échappe pas. Non pas parce que nous cherchons à exister à tout prix. Mais pour nous assurer qu'ils apportent du mieux-vivre aux habitants de notre territoire. Conserver la maîtrise de notre destin. Cette intention transparaît également dans l'œuvre de Bruce Clarke que nous avons choisie cette année pour vous présenter nos vœux : la grâce que permet la maîtrise du mouvement. Belle année à chacune et chacun d'entre vous.

► **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune

ne loupez pas

Comment voyez-vous Plaine Commune dans dix ans ? La parole est aux habitants.

Bilan en images à l'occasion des 10 ans du service Allo Agglo !

10



20



22



Bruce Clarke, un artiste qui se bat avec pinceaux et ciseaux pour les plus démunis.

ausommaire

[4-5] **bienvu**

La revue de presse des supports municipaux des neuf villes de Plaine Commune.

[8-9] **vitedit**

Pleyel, où en est-on ? Retour sur les Assises de Plaine Commune. Inauguration de la place du Groupe-Manouchian. Une convention signée en faveur de l'emploi. Web Tv LaToileBlanche. Quel avenir pour les rez-de-chaussée ? C'était la Foire à Saint-Denis. La 25^e édition du festival de contes Histoires communes. Que savez-vous du T11 ?

[10-11] **Infographie**

Allo Agglo : dix ans que ce service vous permet de vous informer sur votre cadre de vie, obtenir des conseils dans vos démarches et signaler des dysfonctionnements.

[13-19] **grandformat**

Richesse autant que ressource fragile, l'eau est commune à tous et doit être protégée, tant pour sa qualité que sa quantité. Par une action volontariste aux formes multiples, Plaine Commune s'y attèle au quotidien.

[20-21] **miseencommun**

Comment voyez-vous Plaine Commune dans dix ans ? Les habitants s'expriment.

[22-27] **moncil**

Fresque, silhouettes, aquarelles... découvrez le travail artistique engagé de Bruce Clarke, plasticien sud-africain qui œuvre pour les opprimés et pour tous ceux qui luttent contre l'oppression.

[28-29] **c'estpolitique**

L'expression des groupes politiques du Conseil de territoire.

[31] **toutsavoir**

Les informations pratiques indispensables sur les services proposés par Plaine Commune.

bienvu

DANS LES JOURNAUX
DES VILLES QUI FONT
PLAINE COMMUNE



Sourire sur les palissades

« Je n'étais pas très à l'aise avec l'idée d'avoir mon visage en gros plan, reconnaît Sahbi, vendeur d'olives depuis 1992 sur le marché. Mais c'est important de montrer que, malgré tout, on est là. » Sahbi fait partie de ces commerçants du centre-ville pénalisés par les travaux de la future station de la ligne 12 du métro, mais qui s'efforcent de garder le

sourire en attendant des jours meilleurs. Cofinancée par la RATP et la Maison des commerçants et de l'artisanat, cette deuxième édition de l'exposition Sourire est l'œuvre des photographes locaux Suzanne Brun et Willy Vainqueur. Les portraits, au nombre de 20, recouvrent les palissades du chantier, rue Ferragus.

Aubermensuel n° 93, novembre 2017



Des projets pour le château

Une convention en vue de définir un projet culturel et patrimonial pour le château de Saint-Ouen a été signée le 18 octobre entre le Centre des monuments nationaux et la Ville de Saint-Ouen. Fermé au public depuis 2005, le site pourrait ainsi retrouver son lustre et se transformer en musée national dans les années à venir. La restauration, puis le rapatriement, du mobilier d'origine (actuellement à Maisons-Laffitte) sont d'ores et déjà prévus.

Le journal de Saint-Ouen-sur-Seine n° 25, novembre 2017



Le spectacle est dans le salon

« Chez les Duché, samedi 18 novembre, on a poussé les tables et les fauteuils du salon, on a allumé les lumières et sorti l'apéro. Ce soir-là, les voisins et les amis sont venus nombreux, une vingtaine, pour une soirée pas comme les autres : une pièce de théâtre ! » Et pourquoi pas chez vous ? D'autant plus que le spectacle proposé par la compagnie

Fouic, en résidence depuis deux ans à Épinay-sur-Seine, est gratuit (sous conditions). Mais, attention, il faut inviter un minimum de 20 personnes. Spectacle à partir de 14 ans. Renseignements auprès de la Maison du Théâtre et de la Danse au 01 48 26 97 76.

Épinay en scène n° 180, décembre 2017



Jeunes bénévoles : tout le monde y gagne !

Le 5 décembre, à l'occasion de la Journée Internationale des bénévoles et des volontaires, *Villetaneuse informations* a rencontré Jean-Philippe Brun, président de France Bénévolat. « Donnez un objectif à un collectif de jeunes et vous verrez surgir des trésors d'invention et d'ingéniosité », affirme celui qui anime depuis cinq ans une permanence destinée aux associations et bénévoles villetaneusiens. Jean-Philippe Brun a aussi remarqué que « de plus en plus de jeunes veulent trouver des solutions dans une société qui va mal ». Le bénévolat est également une manière de rencontrer des acteurs de tous horizons et de se professionnaliser. Envie d'en faire ou d'en savoir plus ? France Bénévolat reçoit les vendredis de 14h à 16h au centre Clara Zetkin sur rendez-vous au 07 60 28 16 81.

Villetaneuse informations n° 64, du 5 décembre 2017



► Par Anne-Marie Maisonneuve



On dit souvent qu'il manque un « monument » à La Courneuve : ce sera chose faite !

L'avenir de l'usine désaffectée Babcock a été dévoilé le 18 octobre, suite à l'appel à projets lancé par la Métropole du Grand Paris. « Les promoteurs voulaient construire des centres commerciaux sur le site Babcock, mais nous avons d'autres ambitions », a déclaré le maire Gilles Proux. Ce nouveau quartier sera en effet tourné vers la création.
Regards n° 483, du 2 novembre 2017

en bref...



L'Île-Saint-Denis, c'est où ?

D'ici 2030, la fréquentation de la gare de Saint-Denis/L'Île-Saint-Denis va grimper de 90 000 à 150 000 voyageurs par jour. Les travaux d'aménagement, eux, vont démarrer dès mi-2018. Si le nom de L'Île-Saint-Denis figure bien sur les panneaux de la gare, il n'apparaît ni dans les plans, ni dans les rames, ni sur les billets et autres supports d'information du réseau de transports. *Notre île* espère bien que la création des nouvelles gares du Grand Paris et les nécessaires mises à jour permettront d'y remédier. Des panneaux indicateurs, à la sortie de la gare, seraient aussi les bienvenus.

Notre île n° 176, novembre 2017



Un rat ça va, deux rats bonjour les dégâts

Les 23 et 24 novembre, le quartier Franc-Moisin a été le cadre d'une opération de dératisation « coup de poing ». S'il convient de mener la vie dure aux rongeurs, il n'est toutefois pas souhaitable de les éliminer totalement. Leur présence (contrôlée) est en effet indispensable dans les réseaux d'assainissement, car sans eux, ils seraient toujours bouchés. Dans les espaces publics, quelques gestes élémentaires (comme ne pas jeter ses déchets ou arrêter de nourrir les pigeons) permettraient par ailleurs d'éviter leur prolifération.

Le JSD n° 1146, du 29 novembre 2017



Show must go on !

Après 20 ans de bons et loyaux services, la compagnie artistique du SAMU tire sa révérence. Les nostalgiques se rappelleront de ces premiers samedis du mois où le spectacle *Trois francs six sous* attirait jusqu'à 300 personnes à la Guinguette. « Les Pierrefittois viennent ici pour se retrouver et passer un bon moment à écouter de la musique, à manger et trinquer entre amis. Avec les grandes tables, c'est impossible de rester seul ! » Mais qu'ils se rassurent : le rendez-vous mensuel de la Guinguette continue avec une autre compagnie : Annibal et ses éléphants.

Vivre à Pierrefitte n° 72, novembre-décembre 2017



Elles tombent, ils ramassent

Avec plus de 5 000 arbres, Stains est la ville la plus boisée du territoire de Plaine Commune. En hiver, les arbres sont en dormance, leur tronc et leurs branches isolés par l'écorce, leurs racines à l'abri dans le sol et leurs feuilles mortes envolées. Ces dernières sont en effet incapables de résister au froid. Durant quatre à six semaines, rien qu'à Stains, sept personnes du

service Propreté de Plaine Commune ont ainsi été mobilisées pour les ramasser le jour même ou le lendemain. « Néanmoins, précise Loris Delacourt, responsable des équipes mobilisées à Stains, nous sommes soumis aux lois de la météo. Parfois, le vent désintègre nos tas et malheureusement lorsqu'il pleut, nous ne pouvons pas utiliser notre matériel. L'aspiration n'est pas possible en cas de pluie, la turbine s'endommagerait. » Les piétons doivent alors redoubler de vigilance, car les feuilles mortes mouillées sont aussi glissantes que la glace. Juridiquement, les habitants doivent débarrasser les feuilles le long de leur propriété sur un passage d'au moins 1,50 m de large. En hiver, les mêmes règles s'appliquent à la neige et au verglas. Les habitants peuvent toutefois solliciter Allo Agglo 0 800 074 904 pour signaler les dysfonctionnements ou s'ils ont besoin d'aide.

7 jours à Stains n° 947, du 30 novembre 2017



ENTREPRISE DE TRAVAUX ÉLECTRIQUES MÉCANISMES

+ DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE

ETEM est une entreprise générale d'électricité appliquée au bâtiment, neuf ou ancien. Le cœur de notre métier est la distribution de courant fort et de courant faible. Depuis 1973, **ETEM** a acquis une solide expérience dans deux domaines spécifiques : la réhabilitation de logements sociaux et la maintenance immobilière.



RÉHABILITATION
DE LOGEMENTS SOCIAUX

Notre spécialité est fondée sur la réhabilitation de logements sociaux dans le domaine des réseaux courant fort et courant faible : rénovation, mise aux normes, modernisation. Une activité qui exige rapidité d'exécution et aptitude au dialogue avec les habitants.

MAINTENANCE ET AMÉNAGEMENT
EN ÉLECTRICITÉ

ETEM est une entreprise générale de travaux électriques appliqués au bâtiment. Nous proposons une prestation multiservice de maintenance immobilière, ainsi que la réhabilitation et l'aménagement de tout patrimoine bâti.

75, rue Alix - CS 2064
93600 Aulnay-sous-bois
Tél : 01 48 66 01 37
Fax : 01 48 66 63 69



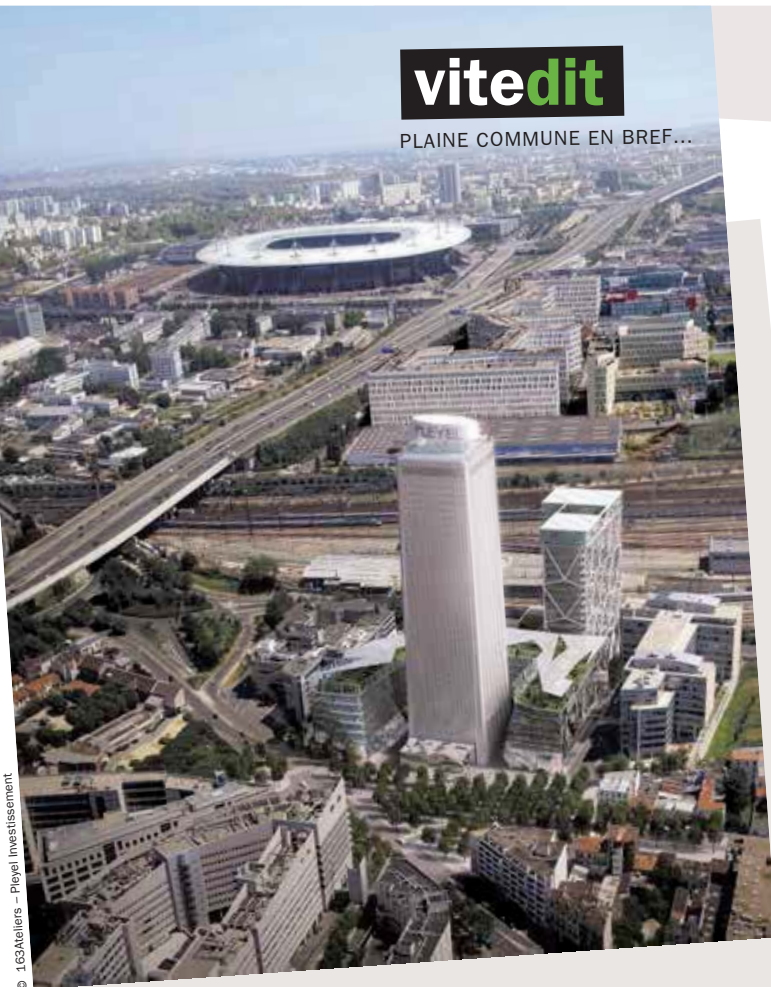


Chauffage Maintenance Ventilation Plomberie

24, rue Émile Augier
93300 Aubervilliers
TÉL 01 48 33 74 65
FAX 01 48 33 39 95

MAISON FONDÉE EN 1958
OPQCB - AGRÉÉ GDF





Pleyel, où en est-on ?

Les opérations du projet Pleyel se concrétisent peu à peu, avec notamment le démarrage des travaux préparatoires de la future gare Saint-Denis Pleyel du métro du Grand Paris Express. L'occasion de passer en revue les principales avancées concernant ce vaste projet d'aménagement urbain sur un périmètre qui concerne près de 7 000 habitants, à Saint-Denis.

Sur la partie ouest du projet, est envisagée la création de la **ZAC Pleyel**. Cette opération, innovante au point de vue environnemental, comprendra la construction de logements, la réhabilitation du patrimoine industriel et des espaces publics et l'implantation d'activités créatives. En cours, la concertation sur la ZAC se poursuivra jusqu'en septembre 2018.

Nouveauté, à l'est du secteur Pleyel, où l'opération **Les Lumières de Pleyel** a été dévoilée en octobre dernier dans le cadre du concours Inventons la métropole du Grand Paris. Elle prévoit la réalisation d'un immeuble pont (franchissement Pleyel) qui enjambrera le faisceau de voies ferrées partant de la gare du Nord, la construction de logements, de bureaux, d'hôtels, de résidences étudiantes, d'équipements sportifs, culturels... La réalisation du **franchissement Pleyel** est en attente de son financement définitif qui s'élève à 175 millions d'euros.

D'autres opérations seront réalisées sur le secteur. La **Tour Pleyel** est en cours de transformation (les travaux préparatoires ont démarré) et accueillera deux hôtels (3 et 4 étoiles) pour une capacité totale de 680 chambres, ainsi qu'un centre multiplexe (salle de conférence, bureaux...). Le **système d'échangeur de Pleyel (A86) et de la Porte de Paris (A1)** sera complété par une nouvelle bretelle. La concertation sur cet aménagement s'est achevée fin décembre.

Enfin, le quartier Pleyel accueillera aussi une partie significative du **village olympique**, à l'horizon 2023, dans le cadre d'un projet conçu pour que le site d'accueil des 17 000 athlètes soit reconverti, après les Jeux, en 2 200 logements et 900 logements spécifiques.



Assises de Plaine Commune

Le 25 novembre dernier, les Assises de Plaine Commune ont rassemblé, au siège de l'établissement public, habitants, élus et acteurs locaux. L'occasion de débattre des grands enjeux du territoire (Jeux olympiques et paralympiques 2024, Métropole, cadre de vie, emploi...) et de la place des habitants confrontés aux nombreux grands projets et transformations annoncés. En réponse à ces interrogations, Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, a notamment souhaité créer « *rapidement un comité de suivi sur les Jeux 2024 mais aussi sur les grands chantiers du territoire pour permettre aux habitants et divers acteurs d'y exprimer leurs avis et leurs inquiétudes et de les confronter au point de vue des experts* ».



Place et logements inaugurés

La place du Groupe-Manouchian et les 77 logements du programme Sésame à Saint-Denis ont été inaugurés, le 2 décembre dernier, en présence notamment de Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, de Laurent Russier, maire de Saint-Denis, et d'un représentant de l'ANACR, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance. La place, qui porte le nom d'un groupe de résistants fusillés en 1944, accueille une fontaine et un espace vert, au nord du quartier Semard réaménagé. À l'ouest de la place, les petits immeubles collectifs construits par Bouygues Immobilier accueillent 200 habitants.

Développer l'emploi

Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, ont signé, le 13 décembre dernier, au siège de l'établissement public, une convention pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi et de retombées économiques locales. La signature de cette convention concrétise une volonté partagée des deux partenaires de faire profiter les habitants et les entreprises locales des opérations d'aménagement et de construction du futur réseau de transport en commun du Grand Paris Express. D'ores et déjà, Plaine Commune mobilise les promoteurs et les donneurs d'ordre dans l'objectif que les opérations de construction comportent 10 % d'heures d'insertion en faveur des publics éloignés de l'emploi et 25 % du montant des marchés de travaux en faveur des entreprises du territoire.

Web TV en faveur de l'insertion

Très engagée dans les quartiers populaires, LaToileBlanche produit des films participatifs, réalisés avec des professionnels et des jeunes en insertion désireux d'intégrer les métiers de l'audiovisuel et du cinéma. L'association souhaite créer une Web TV dédiée à la culture et au patrimoine des quartiers populaires qui devrait être mise en ligne d'ici à l'été prochain. Elle recrute, pour l'animation de cette Web TV, 100 stagiaires en insertion professionnelle, âgés de 18 à 30 ans, résidant sur le territoire de Plaine Commune, Est-ensemble ou Paris. Par ailleurs, LaToileBlanche est à la recherche de sujets pour alimenter sa Web TV : si vous avez des idées, n'hésitez pas à la contacter sur latoileblanche.org.

Quel avenir pour les rez-de-chaussée ?

Les rez-de-chaussée vides constituent une cassure pour un quartier. Comment l'art et la culture peuvent-ils être mobilisés par les acteurs de la ville pour faire face à cette problématique ? L'Atelier, laboratoire d'idées et lieu de fabrication du projet de Plaine Commune, vous invite à réfléchir à cette question, en participant à la prochaine rencontre sur le thème « *Vacance des rez-de-chaussée, une opportunité pour la culture ?* ». Ce moment d'échange se déroulera en présence du président de Plaine Commune, Patrick Braouezec, le 1^{er} février, à 17h30, dans la salle du Conseil, 21 avenue Jules-Rimet, à Saint-Denis. **Infos et inscriptions : latelier@plainecommune.fr ou 01 71 86 31 21**



C'était la Foire, à Saint-Denis



© Pierre Le Tulizo

Du 8 au 20 décembre, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont visité la Foire des savoir-faire solidaires de Saint-Denis, organisée en partenariat avec Plaine Commune. L'occasion de découvrir toute la richesse des artisans du territoire et d'acheter en circuit court auprès de créateurs (illustrateur, décorateur sur bois...) ou de producteurs (apiculteur, viticulteur...). Il y avait de quoi contenter tous les goûts et toutes les bourses avec au moins un article par exposant en dessous de 15 €. Des animations (cartes postales à broder...), des démonstrations (pâtisserie...), un espace de restauration, les animaux d'une ferme pédagogique, des manèges anciens, un marché d'art contemporain ont également contribué au succès de cette édition solidaire, vitrine des savoir-faire du territoire.



Histoires communes

La 25^e édition de ce festival de contes pour tous investira les 23 médiathèques de Plaine Commune, du 17 janvier au 30 mai prochains. Des « Contes doudous » pour tout-petits, en passant par le « Souper du squelette » pour enfants ou encore « Les Mille et Une Nuits » pour adultes, ces histoires feront rêver ou frissonner jeunes et moins jeunes. À noter, cette année : des contes bilingues et trilingues présentés en français-anglais, créole-français et français-arabe-égyptien. Sans oublier le thème de l'égalité femmes-hommes, repris dans certains récits comme « Les Femmes du Waalo ». Entrée libre et gratuite.

programme complet sur

www.plainecommune.fr

Que savez-vous du T11 ?



Le premier tronçon de la ligne du Tram 11 Express, mis en service en juillet dernier et desservant Épinay-sur-Seine, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Stains et Villetaneuse, est encore peu identifié par les habitants. Plaine Commune et les cinq villes concernées s'associent pour lancer un projet d'accompagnement artistique, culturel et participatif afin de permettre aux habitants de s'approprier ce moyen de transport. Le collectif artistique GFR, associé à la Cour des contes, à l'artiste Mioshe et au collectif Bim, va proposer, dès le printemps, des ateliers participatifs mêlant conte, dessin et danse. Un grand événement réunira artistes et habitants autour du T11, à l'automne. Vous voulez participer à ce projet ? Appelez le 01 55 93 57 59.

© Raphael Fourmier

Allo Agglo! , dix ans déjà!

Depuis dix ans, vous pouvez joindre ce service de Plaine Commune par téléphone 0 800 074 904, sur le web à plainecommune.fr ou sur l'appli mobile [plainecommune](http://plainecommune.fr). Vous pouvez alors vous informer sur votre cadre de vie, obtenir des conseils dans vos démarches et signaler des dysfonctionnements. Profitons de cet anniversaire pour faire un tour d'horizon d'Allo Agglo !

3 modes d'accès au dispositif

Allo Agglo!



Par téléphone

0 800 074 904

appel gratuit depuis un fixe ou un mobile

Appel 6 jours sur 7 aux horaires d'ouverture, la réponse est immédiate



Sur le Web plainecommune.fr

Dépôt de la demande sur Internet 24 h sur 24, réponse par mail aux horaires d'ouverture



Sur appli mobile [plainecommune](http://plainecommune.fr)

Dépôt de la demande sur appli mobile 24h sur 24, réponse par mail ou par SMS aux horaires d'ouverture



HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 - Samedi de 8h30 à 12h30

DÉLAIS DE RÉPONSE

VARIABLES EN FONCTION DE LA DEMANDE

POUR S'INFORMER SUR SON CADRE DE VIE

→ Réponse immédiate et jusqu'à 48 heures

- Propreté et tri des déchets : évacuer les déchets, localiser les déchèteries...
- Parcs et jardins : horaires d'ouverture
- Voirie : stationnement payant, travaux...

POUR DEMANDER UN SERVICE OU FAIRE UNE DÉMARCHÉ ADMINISTRATIVE

→ Réponse jusqu'à 3 mois

- Propreté et tri des déchets : se procurer un bac ou un composteur...
- Voirie : occupation du domaine public...
- Assainissement : certificat de raccordement, mise en conformité...

POUR SIGNALER UN PROBLÈME

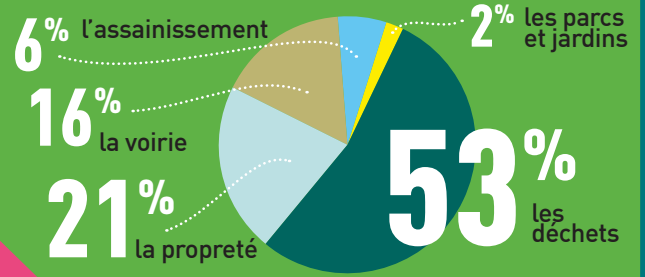
→ Réponse en quelques heures à une quinzaine de jours

- Dépôts sauvages, éclairage public, danger sur la voie publique... Un technicien se déplace sur le terrain et apprécie l'urgence de la situation.

Au téléphone, sur Internet et sur appli mobile, vous êtes nombreux à nous contacter :

300 | **250** appels
50 mails
demandes par jour

Vos questions concernent à :



Qui répond ?



Situation Parcs
Horaires
Déchèteries
Composteur
Jardins

→ **DES OPÉRATEURS FORMÉS ET QUALIFIÉS**

prennent les appels téléphoniques et répondent en direct, orientent vers les services concernés, conseillent pour les démarches

→ **DES OPÉRATEURS FORMÉS ET QUALIFIÉS**

enregistrent les demandes numériques, les transmettent aux services concernés, puis vérifient les réponses apportées et les renvoient aux demandeurs

Bacs poubelles
Chantiers
Danger
Technicien
Voirie
Assainissement
Stationnement



Éclairage public
Urgence
Domaine public
Tri des déchets

VOTRE DEMANDE CONCERNE :

LA PROPRETÉ, LA COLLECTE DES DÉCHETS



LA VOIRIE ET L'ASSAINISSEMENT



LES PARCS ET JARDINS



+ d'infos sur plainecommune.fr



Chaque année en France,
**un habitant produit plus de 354 kg
de déchets ménagers**



ET CONCRETEMENT ?

**Le Groupe DERICHEBOURG
collecte et recycle déjà 4,7 millions de tonnes
de déchets par an soit la production annuelle
de 13 millions d'habitants**



www.derichebourg.com



C'est une ressource fragile. Elle est devenue une grande richesse. L'eau est commune à tous et nous nous devons de la protéger, en qualité et en quantité. Plaine Commune œuvre en ce sens au quotidien, avec une action qui prend des formes multiples. Tour d'horizon. ►

► Par Mylène Sacksick

L'eau, notre bien commun



© Dragon LEKIC

L'eau, précieuse ressource

Parce que l'eau est une ressource fragile et commune à tous, Plaine Commune s'engage chaque jour pour la préserver en quantité, comme en qualité. Mise en conformité des réseaux, valorisation des eaux de pluie, mobilisation à l'international..., ses actions sont multiples.

D'ici à 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des pays ou des régions où la pénurie d'eau sera absolue : ce constat alarmant de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) montre que l'eau pourrait bien devenir le nouvel or bleu. Premier fautif, le réchauffement de la planète, qui s'illustre par des situations de stress hydrique, et ce jusqu'en Europe. En France, la consommation d'eau par habitant et par jour a pratiquement doublé depuis 1975, pour atteindre 200 litres aujourd'hui. De son côté, Plaine Commune bénéficie d'un approvisionnement suffisant et régulier en eau avec, d'une part, la présence importante d'eaux souterraines et de surface sur la région Île-de-France et, d'autre part, le

service public de l'eau orchestré par le SEDIF (Syndicat des eaux d'Île-de-France), en relation avec Plaine Commune. Pour autant, cette question de la raréfaction des ressources est au cœur de ses préoccupations.

Préserver le milieu naturel

Car l'eau n'est pas un bien, mais un droit humain. « *Selon la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, l'eau fait partie du "patrimoine commun de la Nation", explique-t-on à la direction de l'Eau et de l'assainissement. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont donc d'intérêt général.* »

Concrètement, cette politique de protection s'illustre de différentes manières sur le territoire. D'abord, via un contrôle et



Plaine Commune, acteur de l'eau

66 000 m³ d'eau potable distribués chaque jour sur le territoire, soit l'équivalent de **44 millions** de bouteilles de 1,5 litre

410 km de réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales sur le territoire

518 km de canalisations d'eau potable traversant les sous-sols de Plaine Commune

120 m³ d'eau/an consommés en moyenne pour une famille avec 2 enfants, soit l'équivalent de **520 €** par l'année

Un tarif de **4,27 €/m³** sur le territoire de Plaine Commune

une mise en conformité constante de ses 410 km de réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux de pluies. « *Cela permet essentiellement de protéger la santé publique, de préserver le milieu naturel et de lutter activement contre les inondations* », précise-t-on à la direction de l'Eau et de l'assainissement. Dans ses projets d'aménagement urbain, Plaine Commune développe également une politique de gestion et de valorisation des eaux de pluie. Comment ? En rendant sa perméabilité aux sols, en aménageant des espaces pour permettre la gestion des eaux pluviales (stockage, rétention, infiltration), ou encore en utilisant des techniques pour mieux respecter le cycle naturel de l'eau et favoriser la biodiversité.

Une bouteille militante

Hors de nos frontières, Plaine Commune s'investit également pour garantir

une eau saine et en quantité suffisante. « *Aujourd'hui dans le monde, 34 000 personnes meurent chaque jour du manque d'eau potable, 1,5 milliard d'individus n'y ont pas accès et neuf pays se partagent 60 % des réserves mondiales d'eau. Il est urgent d'agir !* » Pour ce faire, Plaine Commune distribue une « gourde urbaine », soutenant ainsi l'action « La Feuille d'eau », aux côtés de la Fondation France Libertés. Dessinée par Philippe Starck, cette bouteille militante est devenue l'emblème de la campagne « Porteurs d'eau », qui œuvre pour que l'accès à l'eau devienne un droit universel. Toujours à l'échelle mondiale, elle épaulé également la Mauritanie, le Mali et la Palestine. Cette coopération décentralisée s'illustre via une aide autant technique (conception et mise en œuvre d'infrastructures d'assainissement) que financière.

Des actions pour éviter une facture d'eau salée

De plus en plus de foyers éprouvent des difficultés à s'acquitter de leurs factures d'eau. Les habitants du territoire n'échappent pas à la règle. En pied d'immeubles, lors des fêtes de quartier, à la réception de travaux d'aménagement..., Plaine Commune ne rate jamais une occasion de sensibiliser le grand public à l'importance de préserver l'eau. Ces campagnes d'information prennent différentes formes : expositions, diagnostic des installations, distribution de kits énergie solidaire avec du petit matériel économiseur d'eau (douchette autorégulée, mousseur, sablier), etc. Récemment, c'est avec le « Bar à eau », sorte de chariot transportant des gobelets de trois eaux différentes (minérale, du robinet, de source) que les services faisaient de la pédagogie. « *Le but est de permettre une prise de conscience des ménages sur leur consommation d'eau, résume-t-on à la direction de l'Eau et de l'assainissement. Quelles sont les grands postes de consommation, que faire en cas de fuite et combien ça coûte ? Quels sont les mécanismes de régulation des charges ? Ce sont autant de questions que nous abordons ensemble pour inciter chacun à adopter un comportement raisonné et citoyen.* » L'occasion aussi de réduire sa consommation et donc de faire des économies.



Gérer durablement la ressource en eau

Plaine Commune ne se limite pas à distribuer l'eau potable et à récupérer les eaux usées : désormais, elle mène une politique volontariste de gestion des eaux, incluant une réflexion sur sa place en ville, la prévention des pollutions et la chasse au gaspi.

À une époque où les préoccupations environnementales deviennent la règle, la gestion urbaine de l'eau est devenue une priorité. Face à la raréfaction de cette ressource si précieuse, Plaine Commune mène une série d'initiatives sur son territoire. Pour éviter son gaspillage, les agents des services Parcs et jardins ont commencé par adapter leur palette végétale. « *Autant que faire se peut, nous optons pour des plantes peu gourmandes en eau, insiste-t-on au service Espaces verts et nature en ville. Nous avons également mis en place un système d'arrosage automatique des massifs fleuris. Cela permet de "nourrir" les pelouses au plus près de leurs besoins.* » La gestion différenciée des espaces verts est également pratiquée par la direction. Exit le gazon bien tondu, la

plantation d'espèces exotiques annuelles et l'utilisation de produits chimiques. Désormais, chaque espace vert est géré en « zéro phyto » et selon sa nature spécifique. Ici du paillage, là un parterre de vivaces, ici encore des haies diversifiées ou la persistance de « mauvaises herbes ».

Avoir recours à l'eau brute

Autre axe de travail, la maîtrise des eaux pluviales. Que ce soit les grosses averses ou les petites pluies du quotidien dont l'eau ruisselle sur

« Désormais, chaque espace vert est géré en « zéro phyto » et selon sa nature spécifique »

les trottoirs. « *Plutôt que cette eau soient rejetée dans les réseaux, il s'agit de faciliter son infiltration dans les espaces végétalisés de nos villes. En rendant nos sols plus perméables, on limite également les risques d'inondation.* »

Dans le même esprit, Plaine Commune souhaiterait réutiliser ses « eaux brutes ». Outre la récupération des eaux pluviales, l'eau brute pourrait provenir du pompage en nappe et en Seine, mais aussi des eaux de renouvellement et de lavage des filtres de piscines. Chaque jour, ce sont par exemple 140 m³ d'eau en provenance des piscines du territoire qui sont rejetés au réseau d'assainissement. Une perte sèche, quand on sait que les besoins journaliers en eau des services Propreté et Parcs et jardins représentent... 560 m³ !

Une gestion plus respectueuse de l'eau

Cette ressource en eau brute pourrait donc être valorisée afin d'arroser les espaces verts et pour alimenter les réservoirs des laveuses de voiries. L'occasion aussi de faire de sérieuses économies, dans un contexte budgétaire souvent contraint.

Il est par ailleurs possible d'agir à l'échelle individuelle. « *De la même manière, nous pourrions mettre à disposition des habitants des cuves de récupération des eaux de pluie sur leur toiture* », poursuit Frédérique Dequiedt déléguée à l'Écologie urbaine, rappelant au passage que les trois serres de production florale du territoire sont déjà alimentées par ce système.

Parmi les autres actions phares menées par Plaine Commune, citons enfin le plan de gestion estivale, visant à ramener des fontaines en ville pour éviter l'ouverture des bornes à incendie, durant les canicules de l'été. L'occasion, dans le même temps, de permettre aux habitants de bénéficier de dispositifs de rafraîchissement aussi ludiques qu'utiles. Et de les sensibiliser, encore et toujours, à une gestion raisonnée et respectueuse de l'eau.

Bassin de rétention au Parc du Temps des Cerises.





© Pierre Le Tulzo

Pourquoi boire l'eau du robinet ?

Parce qu'elle représente une solution écologique. Boire l'eau du robinet, c'est éviter la circulation de milliers de camions et lutter contre la pollution. Parce qu'elle est d'une qualité irréprochable, surveillée de près avec 250 000 analyses annuelles portant sur 63 paramètres différents (le pH, les sulfates, les nitrates, les pesticides, les bactéries, la couleur, la saveur...). Et parce que c'est plus économique que d'acheter de l'eau en bouteille. 1 litre d'eau du robinet coûte en moyenne 0,0035 €, soit environ 2 €* par an et par personne, alors qu'1 litre d'eau en bouteille coûte 0,75 €, soit environ 400 €* par personne et par an. CQFD.

* Sur la base d'une consommation de 1,5 litre par jour et par personne



Réduire sa consommation d'eau, c'est aussi faire des économies :

- **5 à 15 litres d'eau** économisés à la minute, avec un réducteur de débit posé sur un robinet
- **130 litres d'eau** en moins avec une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain. En fermant l'eau durant le savonnage, j'économise **20 litres** de plus
- **Entre 7 et 12 litres** d'eau économisés avec l'installation d'une chasse d'eau à double commande
- **50 litres** d'eau potable en moins si je coupe mon robinet pour nettoyer ma vaisselle

* Calculs réalisés sur la base d'un débit moyen de 12 litres/minute au robinet et du prix moyen de l'eau (assainissement et taxes inclus) sur le territoire du SEDIF : 4,34 TTC par m³ au 1^{er} janvier 2017

Eau solidaire

Le programme « Eau Solidaire » permet d'apporter une aide au paiement des factures ou charges d'eau pour les usagers les plus démunis. Ce dispositif articule trois volets (urgence, assistance et prévention), matérialisant ainsi « le droit à l'eau pour tous ». Concrètement, cette aide est à solliciter auprès des Centres communaux d'action sociale (CCAS), des Conseils départementaux ou par le biais du Fond de Solidarité Logement (FSL). Depuis sa création en 2011, on estime que près de 3 000 familles du territoire en ont bénéficié.

Plus d'infos ? www.sedif.com

Gestion de l'eau : qui gagnera le match public / privé ?

La question de la gestion de l'eau potable représente un vaste débat. L'eau, ce bien commun, peut-elle être aux mains d'une multinationale? Plaine Commune peut-elle revenir à une régie publique de l'eau ? Peut-elle influencer sur le Sedif, syndicat d'eau public, afin que ce dernier ne délègue plus ses compétences au privé ? Décryptage.

On la boit, on se lave avec et tant d'autres choses. L'eau est indispensable à tout un chacun. Mais pour qu'elle arrive jusqu'à nous, elle a été puisée à la source et acheminée dans une station de pompage et de traitement. Pour sa production et sa distribution d'eau potable, Plaine Commune est membre, depuis le 31 janvier 2003, du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif). Ce dernier a délégué l'exploitation du service public de production, transport et distribution d'eau potable, à Veolia, ex-Générale des Eaux, en janvier 2011. Or, devenu Établissement public territorial (EPT) depuis janvier 2016, Plaine Commune doit se prononcer en tant qu'EPT sur son adhésion ou non au Sedif avant le 1^{er} janvier 2018. En faisant le choix de déléguer à une entreprise privée la gestion de l'eau potable, le Sedif, Syndicat d'eau public, permet à un organisme privé de réaliser des bénéfices avec l'eau, ce bien commun, rétorquent certains élus. Après tout, pourquoi le Sedif ne ferait-il pas la démarche de ne pas renouveler son contrat avec Veolia afin de retourner en régie publique ? « *Le Syndicat d'eau public va mener ses propres études. Plaine Commune, ainsi que les 150 communes et ETP adhérentes au Sedif, y participeront.* »

Vaste sujet, qui a donné lieu à bon nombre de débats sur le territoire et au sein des communes. Poursuivre la gestion de l'eau au sein du Sedif ? Envisager une gestion de l'eau sur un autre périmètre ? « *Certaines villes ont fait la demande de réadhérer au Sedif : Saint-Ouen, Épinay-sur-Seine et La Courneuve. D'autres ont voulu un délai de réflexion afin d'étudier la possibilité d'une gestion en régie publique sur le territoire, comme Saint-Denis, ex-*

“
La difficulté d'un retour en régie publique [...] réside notamment en l'absence d'usine de production d'eau potable sur le territoire.

plique la responsable du service Gestion patrimoniale à la direction Eau et assainissement de Plaine Commune. *Deux autres ETP sont confrontés à la même problématique : Est Ensemble et Grand Orly Seine Bièvre. Par le biais d'une convention, les trois EPT ont obtenu un délai de 2 ans pour mener ces études de faisabilité car ils souhaitent mener une étude indépendante du Sedif pour un retour ou non en régie propre à l'agglomération, hors les trois villes qui ont décidé de réadhérer au Syndicat.* »

« *La difficulté d'un retour en régie publique, explique-t-on à la direction de l'Eau et de l'assainissement, réside notamment en l'absence d'usine de production d'eau potable sur le territoire.* » Il faudrait donc s'approvisionner à l'extérieur, acheter de l'eau, mais à qui ? Au Sedif, à Eau de Paris... ? Et être à la hauteur des enjeux techniques, sanitaires, juridiques et organisationnels.

L'entretien du réseau et la réalisation des travaux nécessaires, la gestion des procédures liées à ces travaux (expropriations, contentieux...), les responsabilités sanitaires... Autant de responsabilités qui incomberaient à Plaine Commune. Dans le cas où les études de faisabilité démontreraient la complexité et le coût trop élevé de

revenir en régie publique sans le Sedif, les trois ETP – qui représentent un tiers (1,5 million) des habitants desservis en eau par le Syndicat – pourraient jouer de leur rapport de force pour que le Sedif ne passe plus par Veolia. À suivre, donc...

L'eau, combien ça coûte ?

L'eau est une ressource gratuite, avec un service payant. À Plaine Commune, son prix se décompose ainsi (pour une consommation moyenne de 120 m³ par an) : 33 % pour la production et la distribution de l'eau potable, 43 % pour la collecte et le traitement des eaux usées, 24 % pour les organismes publics et TVA. Son prix, toujours pour une consommation de 120 m³, est de 4,2669 euros TTC/m³, toutes taxes et redevances comprises (distribution de l'eau, collecte et traitement des eaux usées, organismes publics).

Le chemin de nos eaux usées

Plaine Commune gère les eaux usées et les eaux pluviales. Ce qui correspond à l'entretien, la surveillance, la réparation et éventuellement le remplacement de 413 kilomètres de réseaux sur l'ensemble du territoire. Ces réseaux – véritables autoroutes de l'eau – se déversent dans des ouvrages départementaux (de la responsabilité du conseil départemental de Seine-Saint-Denis) qui vont alimenter les effluents jusqu'aux stations d'épuration, gérées par le Siaap (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), établissement public créée en 1970.

C'est la station d'épuration d'Achères (Yvelines) qui traite les eaux de Plaine Commune.





Repères

- **150** communes et établissements publics de coopération intercommunale répartis sur sept départements (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise) ont confié la production et la distribution d'eau potable au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif).
- **54** paramètres sont contrôlés afin de définir la qualité sanitaire de l'eau.
- **4,2669** euros TTC/m³ est le prix de l'eau pour une consommation annuelle de 120 m³.
- **413** km de réseaux de collecte d'eaux usées et d'eaux pluviales sur l'ensemble du territoire sont gérés par Plaine Commune.
- **32** agents œuvrent à la direction de l'Eau et de l'assainissement de Plaine Commune.



casting



Carmen Cosia, 60 ans, aide-soignante, habitante de Pierrefitte



Libertad Kaci, 80 ans, retraitée, habitante de Saint-Denis



Rémi de Neve, 21 ans, étudiant, habitant de Saint-Denis



Nicolas Flamand, 43 ans, cadre, habitant de L'Île-Saint-Denis



Nicole Picquart, 67 ans, retraitée, habitante d'Aubervilliers



Cléa Elanga, 31 ans, infirmière, habitante de La Courneuve



Odile Rosset, 40 ans, urbaniste à Stains,



Christelle Gautier, 45 ans, membre du conseil de développement de Plaine Commune, habitante de La Courneuve



Murielle Baticle, 24 ans, architecte, habitante de Saint-Denis

contexte

Le 25 novembre dernier avaient lieu les Assises de Plaine Commune, un moment de démocratie locale où les habitants ont pu exprimer leurs espoirs et aussi leurs craintes pour l'avenir du territoire. Durant les débats puis les ateliers qui se sont déroulés une bonne partie de l'après-midi entre les acteurs publics – dont Patrick Braouezec, président de Plaine Commune – et les habitants, des questions essentielles pour le développement du territoire ont émergé : les problématiques économiques évidemment, mais aussi la mise en place de la Métropole du Grand Paris et les changements que l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 devraient entraîner. Le PLUI – plan local d'urbanisme intercommunal – dont la concertation vient de démarrer, doit permettre de prendre compte en compte les avis et attentes des habitants pour les quinze prochaines années.

► **Propos recueillis par Arnaud Aubry**

Comment voyez-vous Plaine Commune

« J'ai un accent étranger. Dans dix ans, j'aimerais que l'on puisse vivre ensemble, sans se questionner sur les origines des autres. ».

Carmen

« J'espère que nous habiterons dans un environnement agréable, qui ne soit pas complètement bétonné, avec davantage d'espaces verts et des habitations à taille humaine. ».

Carmen

« Pour la jeunesse qui arrive, je voudrais que Plaine Commune soit un lieu où le collectif compte, où chacun est impliqué dans la renaissance de cette Plaine, et que l'on élabore des projets où l'humain est central. ».

Libertad

« J'étais à Rio pendant les Jeux olympiques donc je pense pouvoir prévoir l'impact des Jeux à Plaine Commune : les classes les plus pauvres de Saint-Denis vont être obligées de partir. Le territoire va se "gentrifier", les prix du foncier vont augmenter. Je me demande comment politiquement ils vont réussir à faire en sorte que les gens puissent rester. »

Murielle

« Au niveau local, j'espère que dans dix ans il y aura davantage de petits projets de démocratie sociale et solidaire. ».

Murielle

« En 2027, j'imagine le sud du territoire "gentrifié", du fait des Jeux olympiques et du développement économique de la Plaine mais j'ai peur qu'au nord, la population ne puisse pas profiter du développement du territoire. »

Rémi

« C'est une bonne chose de vouloir dynamiser le territoire et de faire venir des entreprises, mais je suis sceptique sur ce que les villes du nord de Plaine Commune vont pouvoir en tirer. ».

Rémi

« Je souhaite sincèrement que l'on arrive à impliquer cette jeunesse désespérée dans un avenir commun et en construction. ».

Libertad



e dans dix ans ?

le débat

« Dans dix ans, j'imagine un territoire plus propre, plus net, quitte à mettre davantage de caméras de surveillance. Et puis une ville plus calme, plus reposante, où l'on s'entend mieux avec ses voisins, les gens que l'on rencontre dans la rue. Que l'on arrête de se regarder de travers. » **Christelle**

« J'aimerais aussi qu'il existe plus de proximité avec les élus. Que les habitants soient plus entendus. »
Christelle

« Je viens juste de déménager à La Courneuve il y a quelques semaines. J'espère que dans dix ans il y aura plus de mixité, de mélange de population, plus de commerces de proximité, et que les infrastructures seront mieux mises en valeur, comme le parc de La Courneuve par exemple. Bref, rendre ce territoire – si bien placé, juste à côté de Paris – encore plus attractif. Déménager ici, c'est mon grand pari ! »
Cléa

« J'aimerais que le territoire soit agréable, qu'il y fasse bon vivre, que l'espace soit vert, frais, que l'on ne subisse plus tout cet urbanisme galopant. » **Odile**

« Il y a actuellement une pression sur les logements. L'enjeu pour les 10 ans qui viennent est de trouver comment on peut densifier, pour répondre à la demande de logement, tout en prenant en compte l'intérêt des habitants. » **Odile**

« Malheureusement, cette évolution est à double tranchant : l'arrivée de gens qui ont davantage de revenus va changer la ville et ça pourrait même en chasser les plus pauvres... Les gens qui sont là depuis des générations pourraient se sentir exclus, lésés, et certains vont se faire expulser. C'est difficile de trouver un juste milieu. »
Cléa

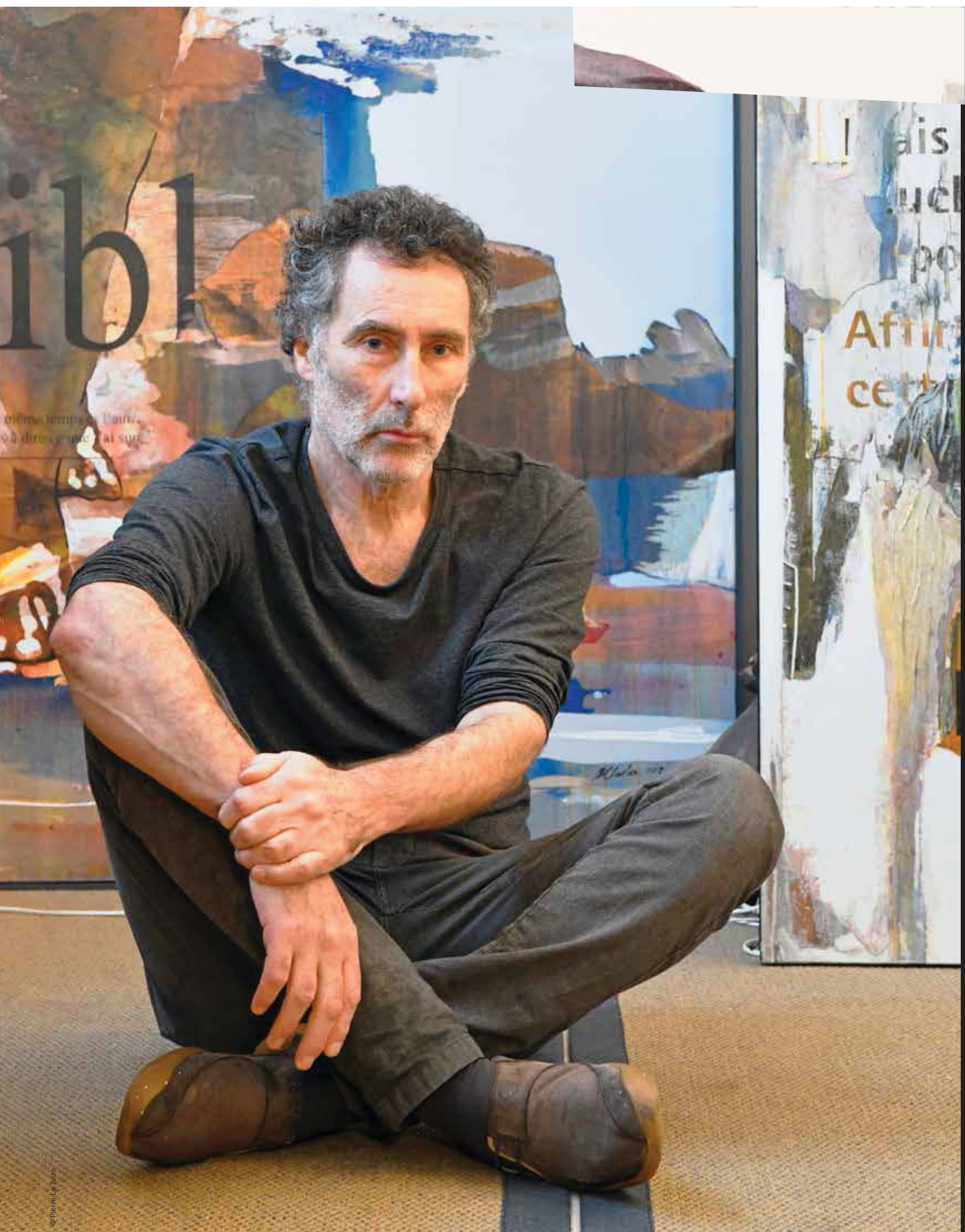
« J'aimerais que tous les aménagements qui vont être créés le soient sous le prisme de la sobriété et de la soutenabilité : des bâtiments efficaces, pertinents et durables. »
Odile

« On parle beaucoup du développement économique que va vivre Plaine Commune dans les dix ans qui viennent, mais ce sont des opportunités pour qui ? Pour les grands promoteurs, la finance, les grands groupes de BTP, ou pour les habitants de Plaine Commune. »
Nicolas

« Ce que j'aimerais pour les habitants de Plaine Commune, c'est moins de difficultés, moins de chômage, plus de logements sociaux, ainsi qu'un territoire où l'on puisse circuler plus facilement et où on ait accès à plus d'espaces verts. » **Nicolas**

« Je souhaite qu'il y ait une cohérence dans le développement du territoire, et qu'il y ait une discussion large, ouverte avec les habitants sur les projets. Aujourd'hui je trouve que l'on meurt de ce manque de démocratie. Et pour que ça aille mieux dans dix ans, il faut commencer maintenant ! »
Nicolas

© Raphael Fourmier



Quand l'art entre en résistance

Bruce Clarke, artiste plasticien

Si Plaine Commune était...

... une couleur ?

Le bleu qui a la profondeur de toutes les couleurs.

... une matière ?

Le papier, car on peut écrire tout et n'importe quoi dessus.

... une technique artistique ?

Toutes les techniques se valent. L'important, c'est d'exprimer quelque chose.

... une cause à défendre ?

La bonne. Les bonnes. Évidemment.

... une personnalité admirée ?

Frantz Fanon : le plus méconnu des révolutionnaires français en France, le plus connu des révolutionnaires français à l'étranger.

Fresque-hommage aux résistants, silhouettes géantes en mémoire du génocide au Rwanda ou encore migrants représentés derrière un rideau d'eau... Le plasticien sud-africain Bruce Clarke met son art au service des opprimés et de ceux qui luttent contre l'oppression.

« En tant qu'artistes, nous devons nous engager. Parce que nous avons l'opportunité d'être présents dans l'espace public, nous avons aussi le devoir de parler de ce qui nous dérange dans le monde », martèle le plasticien né à Londres, en 1959, de parents sud-africains, exilés politiques et militants anti-apartheid.

Ses personnages colorés (aquarelle ou acrylique et collage, technique numérique), après avoir été recomposés d'après photo et déformés, sont repositionnés sur la toile, corps en mouvement, fragiles et fragmentés. Sur certaines œuvres, apparaissent des mots ou des bribes que l'on devine. L'ancien élève des Beaux-Arts de l'université de Leeds explique : « Les mots amènent le spectateur à contextualiser, le piègent en quelque sorte en le ramenant à ses propres raccourcis. »

Un million de pierres

Très tôt, le jeune artiste s'est engagé, avec ses propres armes, ciseaux et pinces, contre l'apartheid. Toujours en recherche, l'artiste mûrit son art qui s'affirme solidaire et militant, et expose, depuis 1989, en France où il vit depuis vingt-cinq ans, et à l'étranger. Il crée des affiches de film (*Fools, Silmandé...*), publie des reportages photos sur l'Afrique du Sud, le retour des réfugiés libériens... En 2002, en Guadeloupe, il présente son exposition « *Fragment d'une histoire de demain* » qui traite du lien entre esclavage, colonialisme et mondialisation.

Il intervient également au Rwanda où il participe à la création d'une sculpture mémorielle, le « *Jardin de la mémoire* », composée d'un million de pierres portant le nom des disparus et réalisée en lien avec les associations rwandaises. Il confie : « *Je voyage beaucoup pour mes projets car pour parler du monde dans lequel on vit, il faut être de ce monde, l'avoir parcouru. De même, il est nécessaire de confronter l'œuvre d'art imaginaire au réel.* »

En 2014, à nouveau au Rwanda, il supervise le projet « *Les Hommes debout* » en vue d'installer des silhouettes d'hommes, de femmes et d'enfants en extérieur, sur les murs des lieux de mémoire, dans le cadre du 20^e anniversaire du génocide.

« Fantômes de la mer »

Parmi ses autres réalisations, Bruce Clarke a conçu une exposition itinérante sur le thème des migrants, intitulée « *Fantômes de la mer* ». Elle donne à voir des silhouettes humaines engluées dans un rideau d'eau, comme dans un linceul. Elle s'adapte à chacun des endroits où elle se produit, en France, en Allemagne, en Tunisie, en Mauritanie, au Sénégal... Avec l'intention aussi d'investir les lieux de « *départ* » des migrants (Dakar, Tanger...) et les lieux « *d'arrivée* » (Lampedusa, Lesbos...). « *À travers ce travail, je veux remettre les migrants dans l'espace public en leur donnant un visage et en leur rendant leur dignité. J'estime ce travail indispensable, car on entend trop souvent parler de ce phénomène de migration en termes de statistiques et économiques, ce qui nie toute humanité* », précise Bruce Clarke. L'artiste conclut : « *Je reste convaincu que l'on doit accueillir l'autre, lorsqu'il subit une injustice et qu'il souffre, et cela sans condition et sans jugement.* »

Florence Chevreney

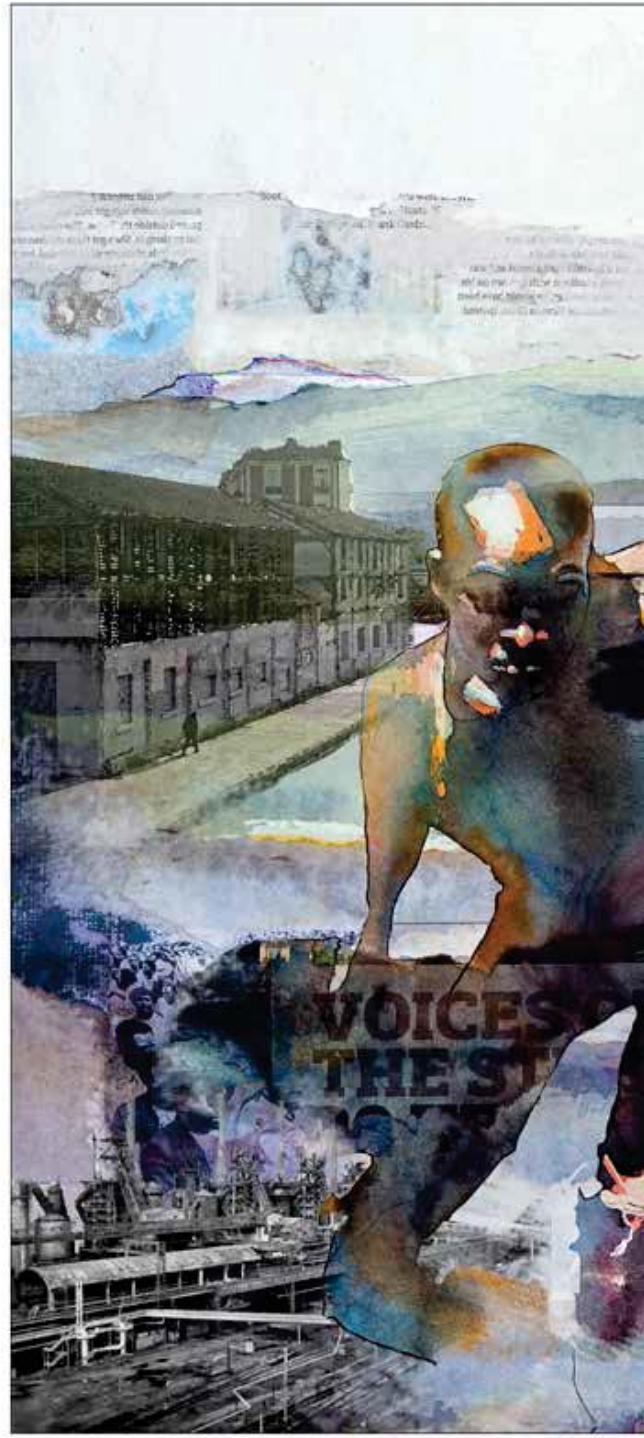


© Emmanuelle Le Grand

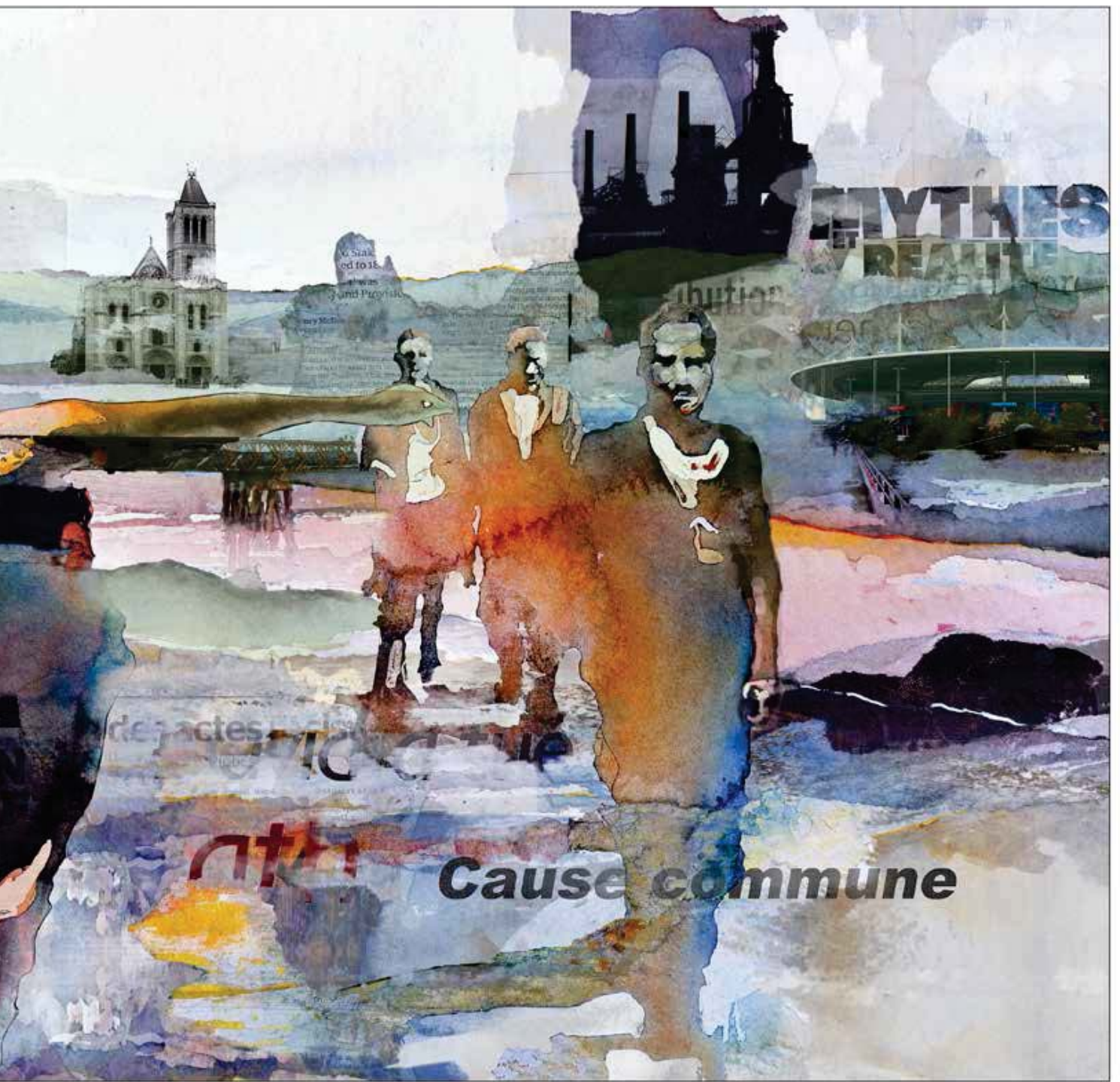
« Cause Commune »
(aquarelle et collage numérique sur papier)
Pour *En Commun*, l'artiste plasticien Bruce Clarke, en balade sur le territoire, a réalisé ce paysage imaginaire de Plaine Commune, avec des haltes dans des lieux revisités.



© Emmanuelle Le Grand



© Emmanuelle Le Grand



© Emmanuelle Le Grand

© Emmanuelle Le Grand



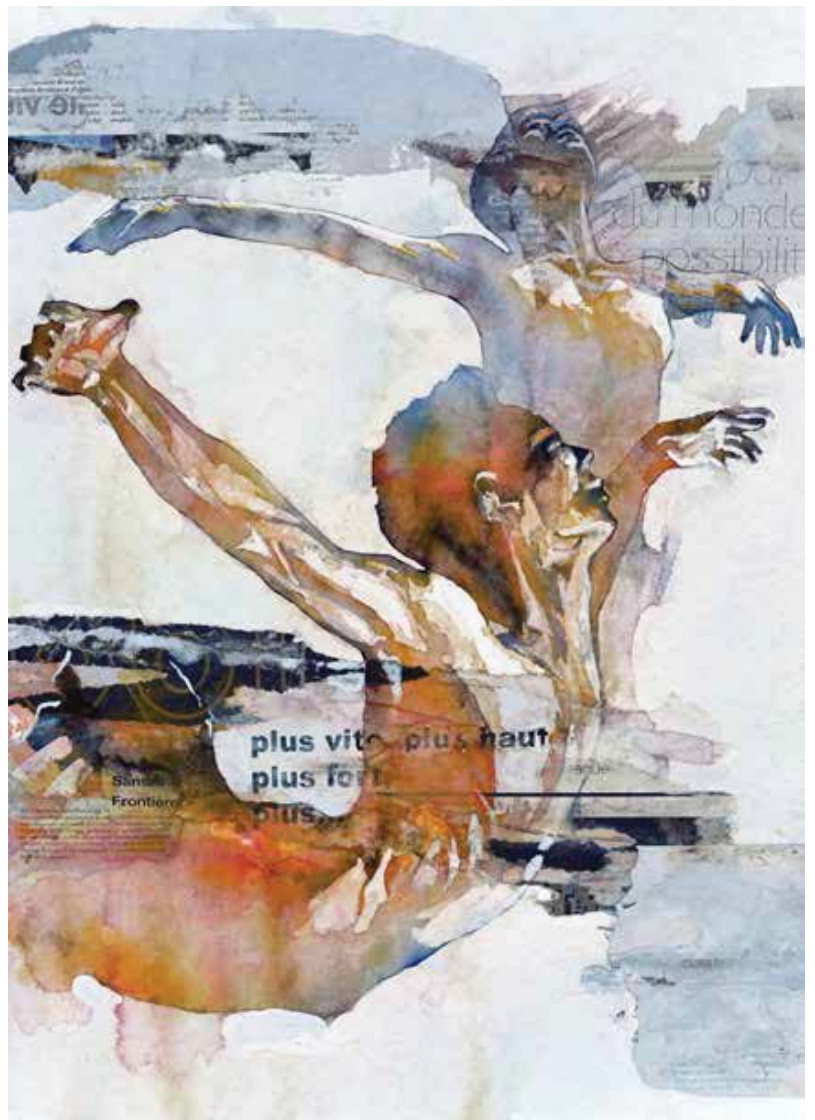
« Rugby »

Cette œuvre de l'artiste Bruce Clarke, reproduite en tirage limité, a été réalisée à l'occasion de la Coupe du monde de rugby 2007, en réponse à la commande de la galerie Art et paix du Mouvement de la paix. L'Afrique du Sud en était l'invitée d'honneur. *« En répondant à cette commande, je n'avais pas d'intention particulière. Il y avait ces liens entre moi, l'Afrique du Sud, la ville de Rugby en Angleterre (où j'ai fait ma scolarité) et la Seine-Saint-Denis. Je ne suis pas sportif, mais à travers le sport, on peut véhiculer certaines valeurs de soutien et de lien social. C'était aussi un défi pour moi d'évoquer un sujet qui n'était pas mon sujet de prédilection. »* À noter : en 2023, la France accueillera à nouveau la Coupe du monde de rugby et le Stade de France, au cœur du territoire de Plaine Commune, sera encore au cœur de l'événement.

« Plus vite », pour la Carte de vœux 2018 de Plaine Commune

C'est sûr depuis le 13 septembre dernier, Paris accueillera les Jeux olympiques et paralympiques 2024. En particulier, la Seine-Saint-Denis et Plaine Commune bénéficieront de nombreuses retombées en lien avec les Jeux. L'occasion pour Plaine Commune de marquer le coup en dédiant sa carte de vœux à ce thème sportif qui suscite un immense enthousiasme. Commande a donc été passée à Bruce Clarke : *« Je ne voulais pas focaliser sur un sport en particulier mais évoquer plus largement l'esprit et les valeurs des Jeux olympiques et paralympiques. Je voulais aussi mettre en avant le lien social qui se tisse grâce aux Jeux. »*

Carte de vœux
Plaine Commune
« Plus vite », 2017



« Fantômes de la mer », une exposition itinérante

Bruce Clarke a réalisé cette exposition itinérante qui investit des lieux symboliques, en Europe et dans le monde. « *Fantômes de la mer* » est un projet artistique qui rend hommage aux réfugiés économiques et politiques, victimes du trafic humain transméditerranéen. Je souhaite rendre hommage aux milliers d'anonymes qui risquent tout afin de tenter d'avoir une vie meilleure pour eux-mêmes et leur famille. »



- ① *Fantômes 13*
(technique mixte
numérique), 2016
- ② *Fantômes 12*
(technique mixte
numérique), 2016
- ③ *Fantômes 8*
(technique mixte
numérique), 2016

GRUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet –
93218 Saint-Denis Cedex 01 55 93 57 14.
Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr – Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

EXPÉRIMENTONS LE REVENU DE BASE !

Nos conseillers souhaitent que Plaine Commune adopte une délibération qui a pour vocation de faire participer deux habitants de notre territoire à l'expérimentation nationale du revenu de base : 1 000 € par mois pendant 1 an, pour choisir sa vie. Il n'est pas question ici d'un énième dispositif d'action sociale mais que ces deux habitants disposent de cette somme sans contrepartie. C'est l'esprit du revenu de base.

Le principe est le suivant : le revenu de base est versé à chaque individu sans exception, sans aucune condition de ressource, ni contrepartie, avec la possibilité de compléter ce revenu par d'autres moyens. Il s'agit en 2018 d'engager une réflexion sur la distinction entre activité, travail, emploi et le droit pour tout citoyen à un revenu. Pour quelles raisons ?

Le chômage structurel que les habitants de notre territoire subissent depuis des décennies et qui bouleverse leurs conditions de vie, nous oblige à rechercher des pistes d'actions possibles. Le revenu de base en est une, puisque nous ne pouvons pas nous en remettre au modèle libéral de croissance destructeur d'emplois et de moyens d'existence. L'expérimentation permettrait ainsi d'étudier d'une manière concrète comment le revenu de base pourrait contribuer à l'émancipation des individus et favoriserait l'identification des formes pertinentes de revenu à retenir pour l'avenir. Pour l'instant, ce revenu est qualifié de revenu de base mais cette appellation et son orientation pourraient évoluer suite à l'expérimentation menée sur toute la France. Les écologistes dans différentes collectivités portent cette volonté. Comme pour le combat pour l'eau publique, c'est tous ensemble, citoyen.ne.s, militant.e.s, politiques, que nous arriverons à nous faire entendre pour améliorer la vie de nos habitants, c'est le sens donné à cette expérimentation qui va, nous semble-t-il, dans le sens du progrès social. C'est pourquoi cette démarche intéresse les écologistes.



Essaid Zémouri,
Vice-Président

LE GROUPE ÉCOLOGISTES
ET CITOYENS, EST COMPOSÉ DE :
Vice-présidents : Philippe Monges
(L'Île-Saint-Denis) ; Essaid Zémouri (Saint-Denis)
Conseillers territoriaux délégués :

Dominique Carré (Pierrefitte), Président du groupe
Conseiller(e) territoriaux : Kader Chibane (Saint-Denis),
Béatrice Geyres (Saint-Denis), Francis Morin, (Stains), Hackim
Rachidi (Aubervilliers).

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 48 – Site : www.plainecommune-socialiste.com

BILAN DE COLLECTE DES DÉCHETS : UNE COPIE À REVOIR !

Au mois d'octobre dernier, nous avons eu l'occasion de délibérer sur le bilan 2016 de la collecte des déchets. Il y a un peu moins de 2 ans, celle-ci a fait l'objet d'une réforme lourde de conséquences pour les habitants, les déchets recyclables n'étant plus ramassés que toutes les deux semaines alors qu'ils l'étaient de façon hebdomadaire auparavant. Depuis, les élus socialistes ont remonté avec constance les problèmes générés par cette nouvelle organisation : poubelles qui débordent, recul du tri sélectif et saleté dans nos rues...

À la lecture du bilan, il apparaît clairement que la performance de tri de Plaine Commune s'est détériorée avec ce nouveau dispositif. Entre 2015 et 2016, la collecte de journaux, papiers et emballages a ainsi reculé de 2 kilos par habitant (- 13,6 % tout de même) quand, à l'inverse, celle des ordures ménagères résiduelles progressait de 3 kilos par habitant. En somme, notre territoire qui trie près de trois fois moins que la moyenne régionale et quatre fois que la moyenne nationale a pris ces dernières années une trajectoire à l'inverse de ce que notre ambition écologique commande. Chiffres à l'appui nous pouvons donc affirmer que ce schéma de collecte est un échec et qu'il est nécessaire de le revoir en profondeur.

Nous plaçons donc plus que jamais pour un retour à une collecte hebdomadaire et pour que les questions de propreté en général soient considérées comme de véritables priorités de l'action de Plaine Commune. Dans un contexte où le tonnage d'encombrants collectés et l'apport volontaire en déchetterie augmente également conséquemment (+ 13 % et + 29 %), notre territoire doit également s'attacher à déployer de manière plus volontariste des ambassadeurs du tri et viser à la réduction des déchets à la source en travaillant notamment plus étroitement avec les commerçants.

Nous attendons maintenant des actes et serons toujours vigilants et exigeants pour que les politiques publiques de notre Territoire répondent mieux aux attentes des habitants.



Corentin Duprey,

président du groupe

Les vice-présidents : Michel Fourcade et André Joachim

Les conseillers délégués : Fanny Younsi et François Vigneron

Les conseillers : Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel, Adrien Delacroix,
Corentin Duprey, Maud Lelièvre, Viviane Romana, Évelyne Yonnet, Séverine Eloto,
Khalida Mostefa-Sbaa, Marion Oderda, Marie-Line Clarin

GRUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 56 83 –
Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

ÉLOGE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Les discussions autour de la réforme territoriale battent leur plein et à l'heure où nous parlons, nul ne sait encore ce qu'il adviendra de notre organisation territoriale.

Loin de tomber sur ce sujet dans le dogmatisme et les guerres de clochers qui ont empêché toute réforme sérieuse en Île-de-France, nous souhaitons, à l'approche de la conférence territoriale, rappeler quelques principes qui guident notre action et nous semblent devoir présider aux évolutions à venir.

D'abord celui, inscrit à l'article 72 de la Constitution, qui consacre en France le principe de libre administration et dont découle la capacité à prendre des décisions dans l'intérêt de la commune.

À bien des égards, la suppression de la taxe d'habitation ainsi que la contractualisation proposée par l'État pour encadrer les dépenses de fonctionnement des collectivités apparaissent non pas comme une avancée vers davantage de liberté mais plutôt comme un retour en arrière.

Certes, toutes n'ont pas toujours été exemplaires en la matière, et nous sommes en Île-de-France bien placés pour le savoir. Mais rappelons également que ce sont ces mêmes collectivités qui, contrairement à l'État, présentent chaque année un budget en équilibre, financent aussi 70 % des investissements publics, participant ainsi au développement de nos territoires et au dynamisme de l'économie locale.

2018, LE LOGEMENT AU CŒUR DE LA BATAILLE

Baisse des APL, fusion à marche forcée des organismes HLM, tout est bon pour attaquer le logement, et plus particulièrement le logement social. La baisse des APL menace directement la viabilité et l'avenir de certains organismes de logement social. Elle aura des conséquences sur la construction de logements et sur l'emploi. Quid des capacités des organismes à réparer et entretenir leur patrimoine ?

Cette mesure a été décidée sans la moindre concertation et sans aucune étude d'impact. Devant la levée de boucliers, autant lors du Congrès des HLM que de celui des maires de France, le gouvernement a dû reculer et ouvrir « une conférence du consensus » qui se tiendra jusqu'à fin janvier. Une extrême vigilance est de mise avant l'examen de la loi sur le logement qui sera soumise au Parlement en février. Sur notre territoire, en 2016, 4 200 logements ont été construits dont 42 % de sociaux, et 5 600 logements mis en chantier.

L'office public HLM d'Aubervilliers estime à 2,4 millions d'euros la perte à venir au titre des baisses de loyers, soit 30 % de la masse salariale de l'office, ou encore la totalité de sa capacité d'investissement, notamment pour l'entretien lourd.

La question se pose aussi pour Plaine Commune Habitat (PCH) qui gère plus de 18 000 logements sur sept villes du territoire.

Nombre d'élu.e.s estiment que les compensations annoncées tel que l'accès au crédit des bailleurs sociaux n'est pas à la hauteur.

Quant à la fusion à marche forcée, Plaine Commune via PCH a démontré sa capacité à mutualiser moyens et énergies en faveur du logement social.

Nous dénonçons également l'incitation par le gouvernement à vendre à la découpe le logement social.

Nous risquons de voir renaître des copropriétés en difficulté, dans certains immeubles mêlant bailleurs et propriétaires. Dans ces conditions comment assurer une bonne gestion ?

L'année 2018 s'ouvrira sur une bataille, la mère des batailles, celle du logement. Nous répondrons présents !

Frédéric Durand, président du groupe



LES ÉLU-E-S DU GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Aubervilliers : Pascal Beaudet, Mériem Derkaoui, Jean-Jacques Karman, Akoua Marie Kouame, Anthony Dagué, Sophie Vally, Antoine Wohlroth, Sylvie Ducatteau, Silvère Rozenberg, Sandrine Le Moine, Roland Ceccotti-Ricci, Guillaume Sanon

La Courneuve : Gilles Poux, Mélanie Davaux, Joseph Irani, Amina Mouigni

Saint-Denis : Didier Paillard, Jacklin Pavilla, Patrick Braouezec, Fabienne Soulas, Élisabeth Belin, Stéphane Peu, Delphine Helle, Patrick Vassallo, David Prout, Laurent Russier, Martine Rogeret

Saint-Ouen : Frédéric Durand, Jacqueline Rouillon

Stains : Angèle Dione, Karina Kellner, Azzedine Taïbi

Villetaneuse : Carinne Juste, Khaled Khaldi

Cet extraordinaire foisonnement d'énergie et d'initiatives n'est bien souvent motivé et guidé que par une idée simple : améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Nous en sommes convaincus : la réussite de la France passera par celle de ses communes et par une relation de confiance rétablie pour améliorer le service que nous rendons à nos concitoyens. Cela suppose des communes fortes, dynamiques et autonomes, et de la part de l'État la volonté sincère d'offrir à l'exercice démocratique un cadre nouveau et adapté.

Au-delà des structures administratives et des choix institutionnels, ce n'est qu'à cette condition que nous réussirons l'adaptation de notre fonctionnement démocratique au XXI^e siècle.

Au nom du groupe Centre, les Républicains et Indépendants, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.



Patrice Konieczny,
président de groupe

LES ÉLUS DU GROUPE « CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS »

- **Vice-présidents** : Hervé Chevreau (maire d'Épinay-sur-Seine),

Patrice Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)

- **Conseillers délégués** : Denis Redon, Mauna Traikia (Épinay-sur-Seine)

- **Conseillers** : Damien Bidal (Aubervilliers) –

Farid Benyahia, Brigitte Espinasse, Fatiha Kernissi,

Jean-Pierre Leroy, Eugénie Ponthier, Isabelle Tan (Épinay-sur-Seine) –

Julien Mugerin (Stains)

2018 : L'AVENIR DE PLAINE COMMUNE EN JEU

Nous adressons tous nos vœux les plus sincères à toutes celles et tous ceux qui vivent dans les neuf villes du bassin de vie Plaine Commune. À nouvelle année, nouveaux espoirs pour notre territoire qui va prendre le train des JO de 2024 et qui doit dans le même temps continuer à remplir ses missions en direction des communes et de leurs habitants. 2018 sera l'année des réflexions approfondies sur l'avenir de l'Établissement Public Territorial au moment où le président de la République va annoncer ses décisions concernant la métropole parisienne : suppression des conseils départementaux ?, suppression des EPT de la petite couronne ?, parti pris régional aux dépens de l'EPCI Métropole du Grand Paris (MGP) ou inversement ?, renforcement des communes ?, émergence de pôles de développement sectoriel spécialisés ?... Mais à défaut de connaître le choix présidentiel, il est difficile d'en évaluer l'impact sur les politiques publiques locales et sur leurs modalités de mise en œuvre. Dans ce contexte « chamboule-tout », les communes vont devoir contractualiser avec l'État leur programmation budgétaire sur cinq ans pour contribuer à l'effort national de résorption des déficits publics. Les bailleurs sociaux devront intégrer de nouvelles contraintes budgétaires pour faire autant, si ce n'est plus, avec moins. La réforme de la fiscalité locale devrait également impacter les ressources disponibles des collectivités publiques. La programmation budgétaire 2018 de Plaine Commune devra tenir compte de ce contexte pour dégager des marges de manœuvre nécessaires au financement de ses ambitions pour le territoire. Ce travail devrait conduire à repenser le modèle de production et de gestion de la valeur publique de notre territoire en phase avec les attentes des habitants. Vigilance, exigence et vision devraient donc être au cœur de notre réflexion commune pour porter une ambition locale qui fasse que les habitants de notre territoire ne soient pas les laisser pour compte de ce grand jeu.



Stéphane Privé,
président du groupe

LES ÉLUS DU GROUPE
PARTI SOCIALISTE DE GAUCHE :
Kola Abela, conseillère territoriale déléguée,
Adeline Assogba, conseillère territoriale

ÉTANCHÉITÉ DES TOITURES TERRASSES

Membranes bitumineuses
Membranes synthétiques
Asphalte
Systèmes d'Étanchéité Liquide (SEL)

TERRASSE VÉGÉTALISÉE

Une solution naturelle à fort potentiel
environnemental

COUVERTURE

Bac acier
Ardoises
Couvertures sèches
Zinc
Tuiles

SÉCURISATION DES TERRASSES

Garde-corps
Ligne de vie
Échelle à crinoline

LANTERNEAU

Éclairage - Accès
Désenfumage
Ventilation

BARDAGE



NOTRE SAVOIR-FAIRE
VOUS MET À L'ABRI.

283 Avenue Laurent Cély, 92230 Gennevilliers
www.gecidf.com
Tél. : 01 41 47 30 30
Mail : contact@gecidf.com



62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis
92230 Gennevilliers

Tél: 01 40 85 06 22

Fax: 01 47 94 45 67

Site: www.marcel-villette.fr



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
PARCS ET JARDINS
TERRAINS DE SPORTS
ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ARROSAGE AUTOMATIQUE



emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr).

www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél. : 01 71 86 35 36
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

32/34, avenue Salvador-Allende
Tél. : 01 71 86 38 10
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h15-12h / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la Marine
Tél. : 01 55 87 07 70
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 – fermeture au public le vendredi après-midi

Pierrefitte-sur-Seine

6-8, avenue Lénine
Tél. : 01 71 86 35 30
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis de taxe foncière (pour les propriétaires)

ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104 rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40

Aubervilliers

Rue des Bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40

Épinay-sur-Seine

9 rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40
Mardi et jeudi de 12h à 18h40

Saint-Denis

5, rue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 13 13 20
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi – permanence juridique et écrivain public sur RDV

Stains

87, avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 71 86 35 40
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

2, rue de l'Université
Tél. : 01 71 86 36 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-16h – vendredi : 9h-12h
Permanence juridique sur RDV

La Courneuve

17, place du Pommier de Bois
Tél. : 01 71 86 34 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli et orienté. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

Abonnez-vous gratuitement !

Vous voulez recevoir **En Commun** dans votre boîte aux lettres ?
Pensez à vous abonner gratuitement en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/en-commun-abonnement.

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clés... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr).

travaux en cours

> INFOS

Retrouvez sur la carte interactive tous les « gros travaux » en cours sur le territoire qui impactent vos déplacements.

www.plainecommune.fr/trafic-travaux

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

L'Atelier

La démocratie participative a son lieu dédié ! Prenez connaissance de tous les rendez-vous du territoire de la culture et de la création sur le blog :

<http://latellerenmarche.tumblr.com>

L'ATELIER

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30.

* Appel gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un portable (0,15 €/minute).

www.plainecommune.fr/allo-agglo

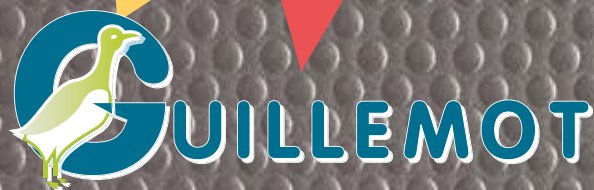
Allo Agglo! tél 0 800 074 904
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ET PAYANT DEPUIS UN MOBILE (0,15 €/MIN)
web plainecommune.fr
app plainecommune



★ PEINTURE
★ REVÊTEMENTS
DE SOLS ET MURS



39, rue Paul-Éluard - 93200 SAINT-DENIS
Tél. : 01 48 20 03 37 - Fax : 01 48 09 05 06



O.P.Q.C.B.***